

# PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 21 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 juin à 17 heures 45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, Salle des Actes, sous la Présidence de Monsieur Dominique LEVEQUE, Maire.

Présents : LEVEQUE Dominique - PESKINE Jacques - Louis CHIPAUX - Karine BARBIER – BEGIN Rémi - THEVENIN Sandrine – BOUGERET Jean-Louis - BITAUD Nicolas - Yvette MERSEY - CIDALE Jean-Charles, Michel LEPLAT

Absent(e)s excusé(e)s Marion MEUNIER donne pouvoir à Dominique LEVEQUE  
Didier TOUBOUL donne pouvoir à Jacques PESKINE  
Joël METIVIER donne pouvoir à Louis CHIPAUX  
CORNOT Gaëlle donne pouvoir à Karine BARBIER

Secrétaire de séance : Jacques PESKINE

Lecture du procès-verbal des précédentes réunions du 05 et 29 avril 2024,  
Le Conseil Municipal approuve.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux l'autorisation d'ajouter les 3 points suivants à l'ordre du jour, les conseillers acceptent.

POINT 13 - Subvention pour organisation de conférence ARS MATHEMATICA avec M. Bougeret Jean-Louis

POINT 14 - Projet éolien IEL Environnement

POINT 15 – Plan de financement – Aménagement Paysagé Place de la Gare

DEL-2024-06-01 – Démission de Madame CORNOT Gaëlle au poste d'Adjoint au Maire

Le Maire informe les Conseillers Municipaux que Madame CORNOT Gaëlle a démissionné de son poste de 2<sup>ème</sup> Adjointe en charge de l'Environnement scolaire et Enfance, qu'elle conserve son poste de Conseillère Municipale et Conseillère Communautaire.

Pour	1
Contre	9
Abstention	5

- Vu le courrier de la Préfecture acceptant la démission de Madame CORNOT Gaëlle en date du 30 avril 2024,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- Valide la décision de la Préfecture relative à la démission de Madame CORNOT Gaëlle au poste de 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire.

- Valide la mise à jour du Tableau du Conseil Municipal tel que présenté ci-dessous.

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M	LEVEQUE Dominique	01/02/1945	28/06/2020	306
Premier adjoint	M.	PESKINE Jacques	20/09/1947	17/03/2023	306
2 <sup>e</sup> adjoint	M.	CHIPAUX Louis	01/12/1947	28/06/2020	306
3 <sup>e</sup> adjoint	Mme	MEUNIER Marion	28/05/1982	17/03/2023	306
1 <sup>er</sup> conseiller	M.	TOUBOUL Didier	03/12/1951	28/06/2020	306
2 <sup>e</sup> conseiller	Mme	BARBIER Karine	28/03/1975	28/06/2020	306
3 <sup>e</sup> conseiller	M.	BEGIN Rémi	22/06/1980	28/06/2020	306
4 <sup>e</sup> conseiller	Mme	MERSEY Yvette	21/06/1953	28/06/2020	271

# PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 21 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 juin à 17 heures 45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, Salle des Actes, sous la Présidence de Monsieur Dominique LEVEQUE, Maire.

Présents : LEVEQUE Dominique - PESKINE Jacques - Louis CHIPAUX - Karine BARBIER – BEGIN Rémi - THEVENIN Sandrine – BOUGERET Jean-Louis - BITAUD Nicolas - Yvette MERSEY - CIDALE Jean-Charles, Michel LEPLAT

Absent(e)s excusé(e)s Marion MEUNIER donne pouvoir à Dominique LEVEQUE  
Didier TOUBOUL donne pouvoir à Jacques PESKINE  
Joël METIVIER donne pouvoir à Louis CHIPAUX  
CORNOT Gaëlle donne pouvoir à Karine BARBIER

Secrétaire de séance : Jacques PESKINE

Lecture du procès-verbal des précédentes réunions du 05 et 29 avril 2024,  
Le Conseil Municipal approuve.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux l'autorisation d'ajouter les 3 points suivants à l'ordre du jour, les conseillers acceptent.

POINT 13 - Subvention pour organisation de conférence ARS MATHEMATICA avec M. Bougeret Jean-Louis

POINT 14 - Projet éolien IEL Environnement

POINT 15 – Plan de financement – Aménagement Paysagé Place de la Gare

DEL-2024-06-01 – Démission de Madame CORNOT Gaëlle au poste d'Adjoint au Maire

Le Maire informe les Conseillers Municipaux que Madame CORNOT Gaëlle a démissionné de son poste de 2<sup>ème</sup> Adjointe en charge de l'Environnement scolaire et Enfance, qu'elle conserve son poste de Conseillère Municipale et Conseillère Communautaire.

Pour	1
Contre	9
Abstention	5

- Vu le courrier de la Préfecture acceptant la démission de Madame CORNOT Gaëlle en date du 30 avril 2024,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- Valide la décision de la Préfecture relative à la démission de Madame CORNOT Gaëlle au poste de 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire.

- Valide la mise à jour du Tableau du Conseil Municipal tel que présenté ci-dessous.

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M	LEVEQUE Dominique	01/02/1945	28/06/2020	306
Premier adjoint	M.	PESKINE Jacques	20/09/1947	17/03/2023	306
2 <sup>e</sup> adjoint	M.	CHIPAUX Louis	01/12/1947	28/06/2020	306
3 <sup>e</sup> adjoint	Mme	MEUNIER Marion	28/05/1982	17/03/2023	306
1 <sup>er</sup> conseiller	M.	TOUBOUL Didier	03/12/1951	28/06/2020	306
2 <sup>e</sup> conseiller	Mme	BARBIER Karine	28/03/1975	28/06/2020	306
3 <sup>e</sup> conseiller	M.	BEGIN Rémi	22/06/1980	28/06/2020	306
4 <sup>e</sup> conseiller	Mme	MERSEY Yvette	21/06/1953	28/06/2020	271

5 <sup>e</sup> conseiller	M.	CIDALE Jean-Charles	21/02/1978	28/06/2020	271
6 <sup>e</sup> conseiller	M.	BITAUD Nicolas	18/07/1982	28/06/2020	271
7 <sup>e</sup> conseiller	M.	LEPLAT Michel	10/10/1958	28/06/2020	105
8 <sup>e</sup> conseiller	Mme	THEVENIN Sandrine	24/01/1989	28/06/2020	306
9 <sup>e</sup> conseiller	M.	BOUGERET Jean-Louis	29/05/1945	28/06/2020	306
10 <sup>e</sup> conseiller	M.	METIVIER Joël	21/10/1954	17/03/2023	306
11 <sup>e</sup> conseiller	Mme	CORNOT Gaëlle	31/01/1983	17/03/2023	306

DEL-2024-06-02 – DM n° 1 – Budget Eau

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré valide la Décision Modification n°1 – Budget Eau comme présentée ci-dessous, pour constater l'amortissement des travaux de renouvellement des canalisations à Gy le Grand et La Ray et sa reprise de subvention.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

<u>Section Fonctionnement – Dépenses</u> Chapitre 042 – 6811 = 1 952 Chapitre 011 – 622 = - 230	<u>Section Investissement – Dépenses</u> Chapitre 040 – 1391 = 1722
<u>Section Fonctionnement – Recettes</u> Chapitre 042 – 777 = 1722	<u>Section Investissement – Recettes</u> Chapitre 040 – 28158 = 1952 Chapitre 13 – 131 = - 230

DEL-2024-06-03 - DM n° 1 – Budget Commune

Le Conseil Municipal après avoir délibéré valide la Décision Modification n°1 – Budget Commune comme indiqué ci-dessous pour constater l'amortissement de l'étude « diagnostic Clocher » qui n'a pas été suivie de travaux.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

<u>Section Fonctionnement – Dépenses</u> Chapitre 042 – 6811 = 2040	<u>Section Investissement – Dépenses</u> Chapitre 21 – 2111 = 2040
<u>Section Fonctionnement – Recettes</u> Chapitre 75 – 75888 = 2040	<u>Section Investissement – Recettes</u> Chapitre 040 – 28031 = 2040

DEL-2024-06-04 - Validation de pertes de créances irrécouvrables

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'accepter les états présentés par le Trésor Public pour admission en non-valeur au compte 6541 de la commune pour la somme de 33,65€.

Liste n° 6196540312 – 2 pièces pour un montant de 33,65€.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-05 - DM n° 2 – Budget Commune

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré valide la Décision Modification n° 2 – Budget Commune comme indiqué ci-dessous pour le paiement des honoraires pour l'aménagement de la Place de Gare.

<u>Section Fonctionnement – Dépenses</u>	<u>Section Investissement – Dépenses</u> Chapitre 20 – 2031 = 27 552 Chapitre 21 – 2128 = - 27 552
<u>Section Fonctionnement – Recettes</u>	<u>Section Investissement – Recettes</u>

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-06 - Autorisation de vente d'un logement France Loire – 9 Rés.st Ladre

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, émet un avis favorable pour la vente d'un logement social France Loire situé 9 Résidence Saint Ladre pour un montant de 83 000.00 € à la demande du Service Habitat de la Direction Départementale des Territoires.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

5 <sup>e</sup> conseiller	M.	CIDALE Jean-Charles	21/02/1978	28/06/2020	271
6 <sup>e</sup> conseiller	M.	BITAUD Nicolas	18/07/1982	28/06/2020	271
7 <sup>e</sup> conseiller	M.	LEPLAT Michel	10/10/1958	28/06/2020	105
8 <sup>e</sup> conseiller	Mme	THEVENIN Sandrine	24/01/1989	28/06/2020	306
9 <sup>e</sup> conseiller	M.	BOUGERET Jean-Louis	29/05/1945	28/06/2020	306
10 <sup>e</sup> conseiller	M.	METIVIER Joël	21/10/1954	17/03/2023	306
11 <sup>e</sup> conseiller	Mme	CORNOT Gaëlle	31/01/1983	17/03/2023	306

DEL-2024-06-02 – DM n° 1 – Budget Eau

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré valide la Décision Modification n°1 – Budget Eau comme présentée ci-dessous, pour constater l'amortissement des travaux de renouvellement des canalisations à Gy le Grand et La Ray et sa reprise de subvention.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

<u>Section Fonctionnement – Dépenses</u> Chapitre 042 – 6811 = 1 952 Chapitre 011 – 622 = - 230	<u>Section Investissement – Dépenses</u> Chapitre 040 – 1391 = 1722
<u>Section Fonctionnement – Recettes</u> Chapitre 042 – 777 = 1722	<u>Section Investissement – Recettes</u> Chapitre 040 – 28158 = 1952 Chapitre 13 – 131 = - 230

DEL-2024-06-03 - DM n° 1 – Budget Commune

Le Conseil Municipal après avoir délibéré valide la Décision Modification n°1 – Budget Commune comme indiqué ci-dessous pour constater l'amortissement de l'étude « diagnostic Clocher » qui n'a pas été suivie de travaux.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

<u>Section Fonctionnement – Dépenses</u> Chapitre 042 – 6811 = 2040	<u>Section Investissement – Dépenses</u> Chapitre 21 – 2111 = 2040
<u>Section Fonctionnement – Recettes</u> Chapitre 75 – 75888 = 2040	<u>Section Investissement – Recettes</u> Chapitre 040 – 28031 = 2040

DEL-2024-06-04 - Validation de pertes de créances irrécouvrables

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'accepter les états présentés par le Trésor Public pour admission en non-valeur au compte 6541 de la commune pour la somme de 33,65€.

Liste n° 6196540312 – 2 pièces pour un montant de 33,65€.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-05 - DM n° 2 – Budget Commune

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré valide la Décision Modification n° 2 – Budget Commune comme indiqué ci-dessous pour le paiement des honoraires pour l'aménagement de la Place de Gare.

<u>Section Fonctionnement – Dépenses</u>	<u>Section Investissement – Dépenses</u> Chapitre 20 – 2031 = 27 552 Chapitre 21 – 2128 = - 27 552
<u>Section Fonctionnement – Recettes</u>	<u>Section Investissement – Recettes</u>

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-06 - Autorisation de vente d'un logement France Loire – 9 Rés.st Ladre

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, émet un avis favorable pour la vente d'un logement social France Loire situé 9 Résidence Saint Ladre pour un montant de 83 000.00 € à la demande du Service Habitat de la Direction Départementale des Territoires.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-07 - Subvention 2024 à l'Association « Les Amis des Bibliothèques du Cher »

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte de verser une subvention à l'Association « Les Amis des Bibliothèques du Cher » de 0.15 €/habitant soit 205.80 € pour 1372/H au dernier recensement, soit un montant de 205,80 € pour 2024.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-08 - Convention de Mise à Disposition de services entre la Commune et la CdC VSB

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré valide la Convention de mise à disposition de services avec la CdC Vierzon-Sologne-Berry, comme jointe en annexe.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-09 - Offre d'achat d'un ensemble immobilier de 3 logements – 13 Rue Gourdon de Givry

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte l'offre d'achat de Mme THEVENIN Sandrine d'un montant de 60 000,00 € concernant l'ensemble immobilier de 3 logements dont un loué, situé au 13 Rue Gourdon de Givry, sous réserve de réception du retour du courrier de renoncement à achat du locataire en place.

Madame THEVENIN Sandrine ne participe pas au vote puisqu'elle se porte acquéreur.

Pour	14
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-10 - Subvention exceptionnelle – Images et Culture en Berry

Le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient d'octroyer une subvention exceptionnelle à l'Association Images et Culture en Berry d'un montant de 610 € correspondant aux frais liés à une opération Spectacles d'Octobre réalisée dans la salle Capitulaire ainsi que pour les prochaines expositions.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte de verser une subvention de 610.00 € à l'Association Images et Culture en Berry.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-11 - Acte d'Engagement MO des Travaux d'Aménagement Paysager Place de la Gare

Le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient de délibérer sur l'acte d'engagement de M. CHEMIERE, Architecte, concernant la Maîtrise d'Œuvre relative aux Travaux d'Aménagement Paysager Place de la Gare pour un montant de 22 960,00 HT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré valide l'acte d'engagement de M. CHEMIERE Architecte pour un montant de 22 960.00 € HT pour la maîtrise d'œuvre des Travaux d'Aménagement Paysagé Place de la Gare.

Pour	14
Contre	-
Abstention	1

DEL-2024-06-12 - Subvention exceptionnelle – Massay Patrimoine et Avenir

Le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient d'octroyer une subvention exceptionnelle à l'Association Massay Patrimoine et Avenir pour la location d'un piano à l'occasion d'un concert le 24 août 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte de verser une subvention d'un montant de 150.00 € à l'Association Massay Patrimoine et Avenir.

Monsieur Bougeret Jean-Louis ne participe pas vote car il est Président de l'Association.

Pour	14
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-13 – Demande de subvention – ARS MATHEMATICA

Le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient de délibérer sur la demande de soutien exceptionnel à l'organisation de la Fête de la Science 2024 à Vierzon avec l'Association des Ingénieurs et Scientifiques du Cher, la participation des Associations Massay Patrimoine et Avenir, Images et Culture en Berry,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte de verser une subvention de 500.00 € à l'Association ARS Mathematica pour l'organisation de la Fête de la Science 2024 à Vierzon, cette association présentera également des animations à l'école et au Centre de Loisirs de Massay.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-07 - Subvention 2024 à l'Association « Les Amis des Bibliothèques du Cher »

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte de verser une subvention à l'Association « Les Amis des Bibliothèques du Cher » de 0.15 €/habitant soit 205.80 € pour 1372/H au dernier recensement, soit un montant de 205,80 € pour 2024.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-08 - Convention de Mise à Disposition de services entre la Commune et la CdC VSB

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré valide la Convention de mise à disposition de services avec la CdC Vierzon-Sologne-Berry, comme jointe en annexe.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-09 - Offre d'achat d'un ensemble immobilier de 3 logements – 13 Rue Gourdon de Givry

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte l'offre d'achat de Mme THEVENIN Sandrine d'un montant de 60 000,00 € concernant l'ensemble immobilier de 3 logements dont un loué, situé au 13 Rue Gourdon de Givry, sous réserve de réception du retour du courrier de renoncement à achat du locataire en place.

Madame THEVENIN Sandrine ne participe pas au vote puisqu'elle se porte acquéreur.

Pour	14
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-10 - Subvention exceptionnelle – Images et Culture en Berry

Le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient d'octroyer une subvention exceptionnelle à l'Association Images et Culture en Berry d'un montant de 610 € correspondant aux frais liés à une opération Spectacles d'Octobre réalisée dans la salle Capitulaire ainsi que pour les prochaines expositions.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte de verser une subvention de 610.00 € à l'Association Images et Culture en Berry.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-11 - Acte d'Engagement MO des Travaux d'Aménagement Paysager Place de la Gare

Le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient de délibérer sur l'acte d'engagement de M. CHEMIERE, Architecte, concernant la Maîtrise d'Œuvre relative aux Travaux d'Aménagement Paysager Place de la Gare pour un montant de 22 960,00 HT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré valide l'acte d'engagement de M. CHEMIERE Architecte pour un montant de 22 960.00 € HT pour la maîtrise d'œuvre des Travaux d'Aménagement Paysagé Place de la Gare.

Pour	14
Contre	-
Abstention	1

DEL-2024-06-12 - Subvention exceptionnelle – Massay Patrimoine et Avenir

Le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient d'octroyer une subvention exceptionnelle à l'Association Massay Patrimoine et Avenir pour la location d'un piano à l'occasion d'un concert le 24 août 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte de verser une subvention d'un montant de 150.00 € à l'Association Massay Patrimoine et Avenir.

Monsieur Bougeret Jean-Louis ne participe pas vote car il est Président de l'Association.

Pour	14
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-13 – Demande de subvention – ARS MATHEMATICA

Le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient de délibérer sur la demande de soutien exceptionnel à l'organisation de la Fête de la Science 2024 à Vierzon avec l'Association des Ingénieurs et Scientifiques du Cher, la participation des Associations Massay Patrimoine et Avenir, Images et Culture en Berry,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte de verser une subvention de 500.00 € à l'Association ARS Mathematica pour l'organisation de la Fête de la Science 2024 à Vierzon, cette association présentera également des animations à l'école et au Centre de Loisirs de Massay.

Pour	15
Contre	-
Abstention	-

DEL-2024-06-14 – PROJET EOLIEN – IEL Développement

Le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient de délibérer et émettre un avis sur le projet éolien lancé par IEL Développement,

Pour	15
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré émet un AVIS DEFAVORABLE concernant le projet éolien de la Sté IEL Développement et refuse de signer l'attestation de remise en état par IEL Développement après démantèlement de l'installation.

DEL-2024-06-15 – PLAN DE FINANCEMENT - Travaux d'Aménagement Paysager Place de la Gare

Le Maire informe le Conseil Municipal que le plan de financement relatif à l'Aménagement Paysagé de la Place de la Gare doit être rectifié afin de tenir compte de la somme qui pourrait être allouée au titre du CRST de la Région, et présenté comme suit :

Coût Global du projet :

Maître d'Œuvre	22 960,00 € HT	27 552,00 € TTC
Travaux	342 223,00 € HT	410 679,00 € TTC

Financements :

DETR	136 077,00 € HT	
Agence de l'Eau Loire Bretagne	74 777,20 € HT	
CRST Région	71 300,00 € HT	
CdC Vierzon-Sologne-Berry	10 000,00 € HT	
Commune de Massay	73 038,60 € HT	146 077,20 € TTC

Pour	14
Contre	
Abstention	1

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré*

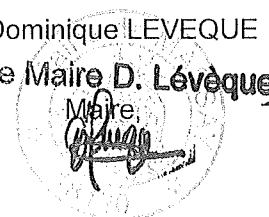
Informations et questions diverses :

- *Hostellerie du Chateau*
- *Cessation d'activité de Fabienne TETON*
- *Stationnement Rue des Sables*
- *Organisation du 13 Juillet*
- *Cérémonie des Aviateurs le samedi 29 juin*
- *Compte Financier Unique (CFU)*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19 heures 30-

Secrétaire de Séance,

Dominique LEVEQUE  
Le Maire D. Lévêque



DEL-2024-06-14 – PROJET EOLIEN – IEL Développement

Le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient de délibérer et émettre un avis sur le projet éolien lancé par IEL Développement,

Pour	15
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré émet un AVIS DEFAVORABLE concernant le projet éolien de la Sté IEL Développement et refuse de signer l'attestation de remise en état par IEL Développement après démantèlement de l'installation.

DEL-2024-06-15 – PLAN DE FINANCEMENT - Travaux d'Aménagement Paysager Place de la Gare

Le Maire informe le Conseil Municipal que le plan de financement relatif à l'Aménagement Paysagé de la Place de la Gare doit être rectifié afin de tenir compte de la somme qui pourrait être allouée au titre du CRST de la Région, et présenté comme suit :

Coût Global du projet :

Maître d'Œuvre	22 960,00 € HT	27 552,00 € TTC
Travaux	342 223,00 € HT	410 679,00 € TTC

Financements :

DETR	136 077,00 € HT	
Agence de l'Eau Loire Bretagne	74 777,20 € HT	
CRST Région	71 300,00 € HT	
CdC Vierzon-Sologne-Berry	10 000,00 € HT	
Commune de Massay	73 038,60 € HT	146 077,20 € TTC

Pour	14
Contre	
Abstention	1

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré*

Informations et questions diverses :

- *Hostellerie du Chateau*
- *Cessation d'activité de Fabienne TETON*
- *Stationnement Rue des Sables*
- *Organisation du 13 Juillet*
- *Cérémonie des Aviateurs le samedi 29 juin*
- *Compte Financier Unique (CFU)*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19 heures 30-

Secrétaire de Séance,

Dominique LEVEQUE  
Le Maire D. Lèveque

